## BULLETIN COMMUNAL

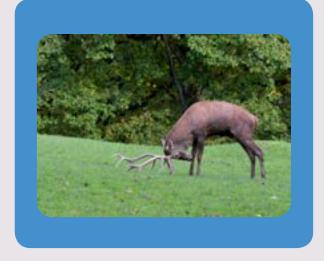
# d'information

 $N^{\circ}14$ : Septembre 2019  $\blacksquare$ 

## Commune de JALHAY









www.jalhay.be

## **VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX**

#### **VOTRE BOURGMESTRE:**



Michel FRANSOLET
Police - Sécurité
Logement
Etat civil Personnel
Bien-être animal

### **VOS ECHEVIN(E)S:**



Marc ANCION

Travaux
Agriculture
Forêts
Economie
Développement
durable

1er échevin



Eric LAURENT

Enseignement
Finances
Urbanisme

Aménagement du
Territoire

2ème échevin



Michel PAROTTE

Sports - Jeunesse

Mobilité - Festivités

Communication

Sécurité routière

Citoyenneté

Cimetières

3ème échevin



Suzanne KONINCKX HAENEN Culture Tourisme Patrimoine Environnement Cultes

4ème échevine



Santé
Petite enfance
Famille
3ème âge
Affaires sociales

Présidente du CPAS

## VOS CONSEILLER(E)S



Dimitri HOUSSA



Bastien LAURENT



Francis LERHO



Victoria VANDEBERG



Alexandre DAUVISTER



Raphaël LAHAYE



Justine DEFECHE



Jacques CHAUMONT



Luc BAWIN



Vincent SWARTENBROUCKX



Bénédicte HORWARD



Claude COLLARD



Didier HEUSDENS

### **VOTRE DIRECTRICE GÉNÉRALE**



**Béatrice ROYEN - PLUMHANS** 

### **VOTRE DIRECTEUR FINANCIER**



Jean - Luc HENIN

#### **ADMINISTRATION COMMUNALE**

Accueil: 087/37.91.10

de 08h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h30

Bourgmestre: 087/37.91.26

Bureau des Echevins: 087/37.91.27 ou 91.28

Etat civil – Population: 087/37.91.10

de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

le samedi de 09h00 à 12h00

<u>Urbanisme</u>: 087/37.91.30

de 08h30 à 12h00

le samedi : de 09h00 à 12h00

(Fermé chaque dernier samedi du mois)

Marchés publics: 087/37.91.21 ou 91.22 de 08h15 à 12h00 et de 13h15 à 16h30

Service protocolaire et communication:

087/37.91.42 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Service des Travaux : 087/47.49.41 Permanence de Sart : 087/29.90.21

mardi de 14h00 à 17h00 et samedi de 09h00 à 12h00

#### **ACTUALITÉS**

## Collecte de sang



19/11/2019 de 17h30 à 20h00	Salle «La Grange» Place du Marché 4845 SART
26/11/2019 de 17h00 à 19h00	Ecole communale de Jalhay-Centre Rue de la Fagne, 12 4845 JALHAY
04/02/2020 de 17h30 à 20h00	Salle «La Grange» Place du Marché 4845 SART
18/02/2020 de 17h00 à 19h00	Ecole communale de Jalhay-Centre Rue de la Fagne, 12 4845 JALHAY
19/05/2020 de 17h30 à 20h00	Salle «La Grange» Place du Marché 4845 SART
26/05/2020 de 17h00 à 19h00	Ecole communale de Jalhay-Centre Rue de la Fagne, 12 4845 JALHAY
18/08/2020 de 17h30 à 20h00	Salle «La Grange» Place du Marché 4845 SART
25/08/2020 de 17h00 à 19h00	Ecole communale de Jalhay-Centre Rue de la Fagne, 12 4845 JALHAY

## Travaux, manifestations, chantiers, festivités, kermesses...

Comment trouver ces arrêtés de Police les concernant sur le site de la commune de Jalhay?

Connectez-vous à www.jalhay.be

Sur la page d'accueil, cliquez sur «Administration» et suivez le chemin ci-dessous :



## **LE CONSEIL**



Noëlle WILLEM Présidente









Olivier BREDO

Anne CHARPENTIER

Conseillère







David DESCHRYVER

Fabienne LARGEFEUILLE

**Gauthier LEMAÎTRE** 





**ARRASSART** Directrice générale

Centre public d'action sociale Place du Marché 164 **4845 JALHAY** Numéro général : 087/29.90.10



Le CPAS : un service accessible à toute la population.

Vous pouvez nous contacter :

par téléphone au 087/29.90.10 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Ou vous présenter à une permanence :

- A Sart (place du Marché 164) les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 09h00 à 11h00
- A Jalhay (à l'administration communale de Jalhay 1<sup>er</sup> étage) les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 11h00 et le vendredi de 13h30 à 16h30

# Les ateliers du vendredi

A la boutique Presque9 (Sart) ou aux Colibris (Jalhay) Infos au 087/29 90 20

SART COLIBRIS
COLIBRIS SART
SART COLIBRIS SART
COLIBRIS SART
SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART
COLIBRIS SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART
SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART
COLIBRIS SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART
SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART
COLIBRIS SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART
SART COLIBRIS SART COLIBRIS SART
COLIBRIS SART COLIBRIS SART
SART COLIBRIS SART
COLIBRIS SART
SART
COLIDDIC
COLIDAIS
SART
COLIBRIS
SART

Les ateliers ont lieu tous les vendredis de 14h00 à 16h00. Ils sont gratuits et ouverts à tous!

## **CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE**

## « Les Colibris » à Jalhay : chacun fait sa part et tous en retirent du bien-être !

La première saison des Colibris de Jalhay est un véritable succès!

L'équipe du CPAS de Jalhay s'est beaucoup investie depuis l'ouverture des Colibris en mai 2018. Nous vous parlions dans le bulletin communal de septembre 2018 des débuts prometteurs de ce lieu de rencontre entre citoyens jalhaytois. Et les résultats sont probants.

De nombreux ateliers ont permis aux personnes de se rencontrer, de s'informer, de se divertir ou d'apprendre. De nouveaux habitants de la commune rencontrent les anciens et des liens se créent tout naturellement lors des différents ateliers : créatifs, cuisine, séances informatiques pour les personnes de plus de 55 ans, balades dans les bois, GAPS (Groupe d'Appui et de Prévention au Surendettement)...

Un atelier mensuel destiné aux enfants des bénéficiaires du CPAS a été mis sur pieds. Encadrés par plusieurs travailleurs sociaux, ces derniers jouent, bricolent, cuisinent ou font des balades contées. Le 28 février dernier, le CPAS a reçu de la part du KIWANIS Club de Jalhay Hautes Fagnes un chèque de 3.000 € en soutien à ce projet d'aide à l'enfance.

Le stage gratuit d'une semaine au mois d'août leur permet également de découvrir de nouvelles activités en fin de vacances scolaires.

Suite à la conférence « Zéro Déchet » de Sylvie Droulans, organisée à Surister par l'ACRF – Femmes en milieu rural, en partenariat notamment avec le CPAS de Jalhay, nous avons organisé plusieurs ateliers Zéro déchet aux Colibris.

Aux ateliers créatifs, nous avons également eu la chance d'accueillir Philippe JARBINET, dessinateur et auteur de bandes dessinées pour un cours de dessin très instructif et destiné aux débutants. Le but était de donner le goût du dessin, la confiance en soi et quelques trucs et astuces pour dessiner « juste ».

Hors ateliers, nous avons également rassemblé les gens autour d'un repas de Noël façon « auberge espagnole » et lors d'un échange potager où chacun apportait des récoltes et repartait avec les produits des autres.

Cette première année s'est clôturée par un grand barbecue réunissant toutes les personnes inscrites aux différents ateliers. C'est au son de l'accordéon de l'un de nos convives que nous avons fêté ces belles rencontres, ce lieu convivial, bien certains de se retrouver dès la rentrée.

Plusieurs associations ont occupé les lieux cette année, que ce soit pour des réunions ou l'organisation d'événements ponctuels. N'hésitez pas si vous avez besoin d'un lieu pour vous réunir à plusieurs, les Colibris vous accueilleront bien volontiers. Vous y trouverez salle de réunion, cuisine équipée, pièce de détente et commodités.

#### Contactez-nous au 087/29 90 20 (Mme Geneviève JARBINET)

Rejoignez notre groupe Facebook sur « Les Colibris de Jalhay » et devenez membre, vous serez informé de toutes les activités qui s'y déroulent.

#### A venir:

Atelier GAPS: 18/10/2019, de 9h à 12h : Gestion des déchets avec Intradel

22/11/2019, de 9h à 12h : Journée sans crédit

Ateliers créatifs : voir l'agenda 2019 - 2020 dans la présente brochure.

## **CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE**

## Ça peut vous intéresser!!

## Seul(e) avec enfant(s)?

Ce site peut vous aider : www.seulavecenfant.wallonie.be

Il s'agit d'un site internet et d'un formulaire de contact dédiés aux familles monoparentales et mis en ligne par le SPW Action Sociale.

Leur objectif est de répondre aux principales questions que se posent les personnes, leur rappeler leurs droits et les différentes aides qui peuvent leur être proposées.



## Séparation, problèmes avec votre propriétaire, décès d'un proche... Besoin des conseils d'un avocat ?

Une première entrevue gratuite est possible grâce aux permanences juridiques décentralisées : un avocat du barreau de Verviers se tiendra à votre disposition pour une consultation brève afin de vous donner un premier conseil juridique, un avis ou pour vous orienter vers un avocat spécialisé.



C'est près de chez vous et accessible chaque deuxième lundi du mois de 10h00 à 11h00.

Adresse : Place du Marché 164 à Sart (dans les locaux du CPAS ) Prochaines dates : 14 octobre, 18 novembre et 9 décembre 2019

Renseignements: 087/29.90.10

## My Benefits est une nouvelle application disponible sur le site mybenefits.fgov.be

**But ?** Elle permet aux personnes avec un statut social particulier (pensionné, handicap, CPAS) de faire valoir leurs avantages sociaux plus facilement. Souvent, pour bénéficier de ces avantages, il faut des attestations, impliquant des démarches administratives parfois compliquées.



L'application «My Benefits» permet de réduire les formalités administratives pour le citoyen et pour l'organisme qui accorde le droit.

**Comment ?** Grâce à une connexion sécurisée utilisant votre carte d'identité (avec votre code PIN ).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CPAS au 087/29.90.10

Personne de contact : Madame Fontaine Valérie

## **CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE**

## Vous chauffer cet hiver vous coûtera peut-être moins cher!

Vous vous chauffez au mazout, au gaz ou au pétrole?

La situation de votre ménage répond à un des critères suivants :

- Tous les membres de votre ménage ont le statut BIM à la mutuelle ?
- Les revenus de votre ménage ne dépassent pas 18.730,66 € ?
- Vous êtes en règlement collectif de dettes ou suivi par un médiateur de dettes ?

Alors vous pouvez bénéficier d'une allocation de chauffage !

Celle-ci s'élève à 0,14 € / litre livré avec un maximum de 1500 litres par an (max 210 €/ 1500 litres).

Pour toute information complémentaire : 087/29.90.22

Personne de contact : Cécile Sente





## **CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE**

# La Croix-Rouge recherche des volontaires pour accompagner des personnes souffrant de solitude

La commune de Jalhay a décidé de relayer la Croix-Rouge dans sa recherche de volontaires pour accompagner des personnes souffrant de solitude.

Partout en Belgique, la Croix-Rouge s'active pour améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables.

Au fil des rencontres, une réelle relation s'installe.

#### Témoignage:

Les personnes parlent de leurs peurs ou des petites joies vécues au cours de la semaine ... Quant à moi, c'est un réel bonheur de pouvoir procurer un peu d'attention, de joie de vivre, de bien-être. Dans cette relation je reçois plus que ce que je donne.

Marie, bénévole.

Vous êtes disponible quelques heures par semaine ? Vous avez le gout du contact et le sens de l'écoute ? Ou peut-être vous sentez-vous à l'aise avec l'organisation des rencontres et la gestion d'équipe ?

#### Rejoignez-nous! Appelez notre numéro gratuit, le 105

Chaque bénévole est formé par la Croix-Rouge de Belgique. est assuré et ses frais de déplacements sont remboursés.



 $\delta$ 

## **Naissances**

# 1 Per

19.04.2019 : CRASSON Charles	SART
25.04.2019 : LELOTTE Eleanore	SART
26.04.2019 : DEBLON Damien	SART
30.04.2019 : DELHASSE Noa	SART
30.04.2019 : SIMONIS Lila	SART
03.05.2019 : ZEGELS Amélie	SART
12.05.2019 : DOHOGNE Robin	SART
19.05.2019 : NAILIS Paul	JALHAY
23.05.2019 : LECLERE Olivia	JALHAY
25.05.2019 : FIORE Liano	JALHAY
29.05.2019 : BEAUPAIN Célestin	SART
06.06.2019 : JOSLET Zoé	SART
13.06.2019 : SCHUTTERS Soline	SART
15.06.2019 : FONTAINE Charlie	SART
17.06.2019 : JOIRIS Noé	JALHAY
28.06.2019 : OUTMANNS Jules	JALHAY
19.07.2019 : DIEPART Simon	SART
19.07.2019 : COLIN Clément	JALHAY

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur dans l'Union Européenne le 25 mai 2018, seuls figurent dans cette rubrique les noms des enfants pour lesquels les parents ont marqué leur accord.

## Décès



07.04.2019 : SWALUË Eva	SART
23.04.2019 : MATHURIN Monique	SART
25.04.2019 : THONON Joseph	JALHAY
25.04.2019 : LAURENT Michel	SART
29.04.2019 : LINZ Alain	JALHAY
30.04.2019 : DEMAL Sylvia	JALHAY
02.05.2019 : ORBAN Colette	SART
06.05.2019 : WERTZ Daniel	SART
11.05.2019 : PIRONET Marcel	SART
26.05.2019 : PALUMBO Salvatore	SART
27.05.2019 : STEVENS Roger	JALHAY
29.05.2019 : GEORGES Albert	JALHAY
31.05.2019 : PÊTE DIT PETRE Serge	SART
02.06.2019 : SERVAIS Chantal	SART
07.06.2019 : THUNUS Christian	JALHAY
18.06.2019 : MICHOEL Jean-Paul	SART
22.06.2019 : PESSER Jenny	SART
26.06.2019 : BEAUMONT Olivier	JALHAY
08.07.2019 : COLLARD Marie	SART
15.07.2019 : SIMONS François	SART
17.07.2019 : MARON Robert	SART
27.07.2019 : WEINBERG Erika	SART
28.07.2019 : WALTHERY Anne	SART
31.07.2019 : DUMEZ Jules	SART
09.08.2019 : DUMOULIN René	JALHAY
12.08.2019 : DELPORTE Alexandre	JALHAY
15.08.2019 : SENTE Raymond	SART
19.08.2019 : SIMAR Madeleine	SART
20.08.2019 : FRANSOLET Lydie	SART
25.08.2019 : NYSSEN Yves	SART

# 8<sup>e</sup> édition du

# « Marché du terroir »



## LE VENDREDI 18 OCTOBRE 2019

de 15h à 21h

Place du Marché 4845 SART-JALHAY

Visitez notre page Facebook : www.facebook.com/MarcheDuTerroirDeSart



11

## Renseignements et inscription des producteurs

marcheduterroirdesart@gmail.com 0497/10.59.23

## **ENVIRONNEMENT**

## Chaque citoyen est tenu d'entretenir son jardin et les plantations qui s'y trouvent :

Il ne suffit pas d'avoir respecté les distances réglementaires de plantations pour être certain de ne pas importuner le voisinage. Un jardin est une source d'agréments mais, s'il n'est pas entretenu, il peut causer des nuisances. Il est donc important de surveiller la croissance de ses plantations et, au besoin, de les tailler afin d'éviter les problèmes qui peuvent, quelquefois aboutir à des conflits entre voisins.

Vous n'avez pas le droit de raccourcir, vous-même, les branches d'un arbre appartenant à votre voisin, même si celles-ci surplombent allègrement votre terrain et vous masquent la vue et la lumière (art. 37du Code rural).



Si c'est le cas, vous devez lui demander de le faire lui-même et, s'il refuse, adressez-vous à un juge de paix qui pourra lui ordonner de couper les branches envahissantes.

Attention! Si vous ne respectez pas cette procédure (demande au voisin et au juge de paix), vous vous exposez à devoir indemniser votre voisin.

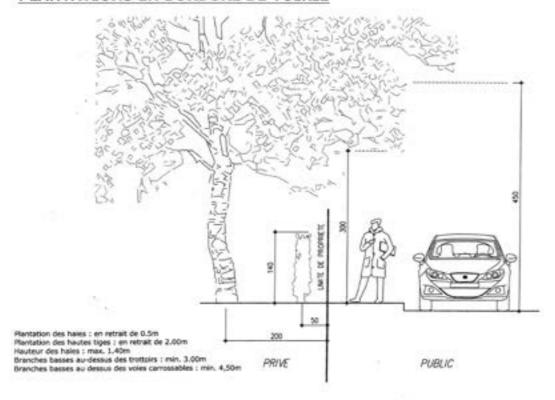
Quoi qu'il en soit, retenez surtout que rien ne remplace le dialogue et que, bien souvent, vous êtes amené à vivre longtemps auprès de vos voisins. Il suffit souvent de s'entendre pour éviter qu'une gêne ne se transforme en conflit et qu'il fasse bon vivre dans vos jardins!

Toutefois, n'oubliez pas de vous renseigner auprès de l'administration communale pour savoir si les actes et travaux que vous envisagez ne nécessitent aucune autorisation préalable!

(Sources : Code rural ; dépliant édité par le SPW « Une information, un conseil, pour vous accompagner dans vos démarches- Série La Maison de l'Urbanisme et de l'Environnement»)

#### PLANTATIONS EN BORDURE DE VOIRIE

12



#### **ENVIRONNEMENT**

## Nous sommes responsables de la qualité des eaux que nous rejetons.

En Wallonie, chaque citoyen utilise environ 120 litres d'eau par jour (une douche use de 35 à 75 litres ; un bain : 80 litres ; une chasse d'eau : 8 litres ; une machine à laver : 65 litres ; un lavevaisselle : 25 litres).

Après utilisation, cette eau contient souvent des détergents, des restes de nourriture, des matières fécales, de l'azote, du phosphore, des bactéries... On parle alors d'eaux «usées ou grises».

Il convient de prendre conscience que chaque geste compte pour préserver les ressources en eau et les rivières. Veiller au bon traitement des



eaux usées que nous rejetons dans la nature, c'est apporter sa pierre à l'édifice pour la construction d'un monde en « meilleure santé » et la préservation des milieux naturels dans lesquels nous vivons.

En zone d'assainissement autonome, si vous avez déjà installé votre propre système d'épuration individuelle, vous êtes responsable de son bon fonctionnement. N'oubliez pas que les systèmes d'épurations individuels doivent faire l'objet d'entretiens réguliers et de vidanges pour assurer un traitement efficace des eaux usées.

Si vous souhaitez entamer les démarches nécessaires pour l'épuration de vos eaux, notre service communal de l'urbanisme et de l'environnement reste disponible pour toute information relative à l'installation de solutions d'assainissement.

## Action Radon : Commandez votre détecteur avec la Province de Liège !

Le radon est un gaz inodore, incolore et insipide qui est naturellement présent dans le sol. Il peut s'infiltrer dans n'importe quel bâtiment par les fissures, les équipements sanitaires ou encore les approvisionnements d'eau. Les répercussions sur l'état de santé ne sont pas négligeables. En effet, lorsqu'il est inhalé, il atteint les poumons et irradie les tissus. Après la cigarette, le radon est la deuxième cause de cancer du poumon dans notre pays.



Dans le cadre de l'Action Radon 2019, la Province de Liège, soucieuse d'informer et de protéger ses citoyens, leur offre la possibilité de commander un détecteur au prix de 20 euros au lieu des 30 euros habituellement demandés, dans la limite du stock disponible (via le site web www.actionradon.be).

Utiliser un détecteur est le seul moyen de savoir si l'on est exposé au radon!

Cet appareil doit être placé pendant trois mois dans la pièce du rez-de-chaussée la plus fréquentée de la maison, le plus souvent une chambre à coucher ou le salon. Ensuite, il doit être renvoyé pour analyse vers le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Liège. Pour rappel, le SAMI, peut se rendre gratuitement – à la demande d'un médecin généraliste – au domicile des patients souffrant de pathologies suspectées d'être liées à l'habitat.

En Belgique, les régions où le radon est, par nature, davantage présent dans le sous-sol correspondent aux zones des Ardennes où la roche est dure, schisteuse et altérée (cassée et modelée par l'eau de pluie et les variations de température). Dans ces zones, les couches de couverture meubles sont généralement minces, de sorte que les roches contenant du radon sont plus proches de la surface. Ces zones à risque se situent surtout au sud du sillon Sambre et Meuse.

Pour sensibiliser la population à la problématique du radon, l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN), la Cellule Régionale d'Intervention en Pollution Intérieure de Bruxelles Environnement (CRIPI) et les cinq Provinces wallonnes via leurs Services d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI/LPI) organisent cette action pour le dépistage du radon. La commande d'un détecteur s'effectue via le site web www.actionradon.be dans la limite du stock disponible. Cette campagne se déroule entre le 1er octobre et le 31 décembre 2019.

Plus d'infos ? Consultez le site de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (www.fanc.fgov.be) ou contactez le Laboratoire de la Province de Liège, par mail via l'adresse labo@provincedeliege.be ou par téléphone au 04/279 77 36.

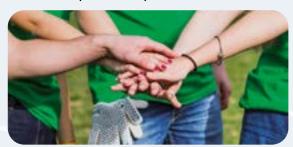
par telephone au 04/279 77 36.





## ACCÈS À NOTRE RÉSEAU DE RECYPARCS

Au sein de notre Intercommunale, nous mettons en avant le **respect mutuel** entre collègues, avec les partenaires d'INTRADEL et bien sûr vis-à-vis de nos communes affiliées et de leurs citoyens. **Soutenir et développer** est une priorité. Cette valeur est l'un des piliers de notre travail qui permet de fournir un service public de qualité.





## Le principe de solidarité

Sur base du principe de solidarité, tout usager dispose de la possibilité de présenter une et une seule carte d'identité électronique (eID) d'une tierce personne (parent, ami, voisin ...) lui permettant de déposer des déchets pour le compte de celle-ci, dans le respect des principes d'accès aux recyparcs et dans la limite du quota annuel.

Pour le bon fonctionnement de l'exploitation de votre recyparc les apports sont limités à **1m³ tous matériaux confondus, par véhicule, par jour** et par recyparc, quel que soit le nombre de personnes présentes dans le véhicule ou de cartes d'identité présentées.

L'usager se présentant pour le compte d'une tierce personne doit également présenter sa propre carte d'identité.

INTRADEL espère ainsi favoriser l'entraide entre proches et connaissances, et aussi les aider à réduire leur empreinte environnementale (en diminuant le nombre de trajets vers le recyparc).

#### **QUOTAS ANNUELS**

• Les encombrants et encombrants non combustibles

#### 4 m³/an

• Les déchets de bois

#### 3m³/an

• La frigolite

#### 1 m³/an

• Les déchets inertes (terres et briquaillons)

#### 5m³/an

• Les déchets de construction contenant de l'asbesteciment

#### 3m³/an

Les déchets de jardin
13m³/an

#### 13111 / 4

• Les pneus

5 pièces/an

infos



04 240 74 74 www.intradel.be

## **TOURISME**

## L'Office du Tourisme de Jalhay/Sart... Que peut-il vous apporter?

#### Pour les touristes :

- Informations sur les cartes de promenades et guides touristiques ;
- Informations sur les attractions touristiques à Jalhay et aux alentours ;
- Informations sur les hébergements et restaurants ;
- Informations sur les activités (marchés, brocantes, highlights...).

#### Pour vous:

- 1) Documentation:
- Dépliants promenades balisées ;
- Agenda des promenades guidées ;
- Informations des activités de l'OTJS (brame du cerf, balades guidées et contées...);
- Livres/Guides sur l'histoire locale, le folklore...

#### 2) Manifestations:

- Une aide logistique, administrative ;
- Une aide à l'organisation de votre activité ;
- Promotion de votre activité (site internet, newsletter, facebook...);
- Conseils pour toute autorisation communale ;
- Prêt de matériel (grilles et socles pour exposition).

#### 3) Les expositions :

L'Office du Tourisme met également à disposition son espace Galerie pour toute personne qui souhaite exposer ses œuvres et se faire connaître.



L'équipe de l'Office du Tourisme reste à votre disposition pour de plus amples informations :

- 087/47 47 37
- info@tourismejalhaysart.be
- www.tourismejalhaysart.be

## **TOURISME**

## Soirées d'écoute brame du cerf 2019

Cette année encore, l'Office du Tourisme organise des écoutes encadrées du brame du cerf.

En prélude à l'écoute sur le terrain, une présentation par un guide, vous permettra de mieux comprendre les comportements des cervidés.

De nouveau, une présentation « spéciale enfants » est prévue.

Sept soirées sont programmées en collaboration avec l'Administration Communale de Jalhay, le Département Nature & Forêts et les guides diplômés.

Dates des soirées :

20/09

21/09

27/09

28/09

04/10

05/10

11/10.

#### Ecoute spéciale enfants le 29/09 à 15h00.

Tarif: 3 € pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Pour participer à une des séances d'information de 18h30 et à l'écoute du brame, **une réservation est obligatoire** auprès de l'Office du Tourisme de Jalhay-Sart au **087/47 47 37** (le nombre de places est limité).



## **CENTRE CULTUREL**

## Les travailleurs de la Terre : expo photos des agriculteurs jalhaytois

L'exposition «Les Travailleurs de la terre» qui s'est tenue à Tiège du 15 au 24 août 2019, mettait en évidence les rencontres entre l'équipe du Centre culturel et 21 agriculteurs jalhaytois.



Il s'agissait de donner un espace d'expression aux agriculteurs, de leur donner la possibilité d'aborder de nombreux thèmes qui leur sont chers tels que la solidarité dans les villages, les difficultés liées au fait qu'ils se sentent trop contrôlés et dépendants du système agricole actuel, la passion qu'ils ont pour leur métier...

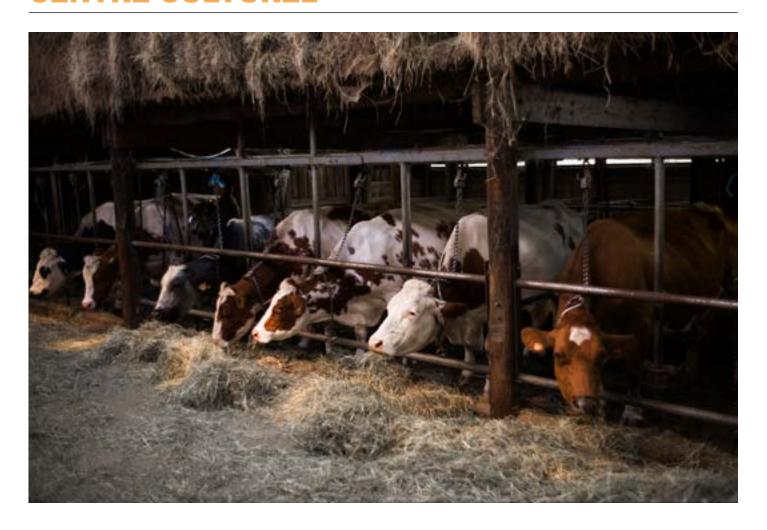
L'exposition avait aussi comme objectif d'interpeller les autres habitants de nos villages de manière à recréer un lien, une compréhension mutuelle entre ces derniers et les agriculteurs pour favoriser l'entraide et les échanges. L'exposition a rencontré un beau succès, non seulement de par le nombre de visiteurs, mais aussi par les échanges riches et constructifs qu'elle a pu susciter, que ce soit lors de l'inauguration ou de l'échange qui a suivi la pièce de théâtre «Nourrir l'humanité c'est un métier» ou encore lors des visites de fermes organisées par le Centre culturel.

Etant donné les retours positifs ainsi que plusieurs demandes enregistrées par le Centre culturel, l'exposition «Les Travailleurs de la terre» se déplacera dans les écoles communales de Jalhay, de Sart et de Solwaster aux mois de septembre et d'octobre 2019 (à Jalhay du 24/09 au 04/10, à Sart du 08/10 au 17/10 et à Solwaster du 21/10 au 24/10).

Des animations en lien avec les thématiques évoquées par les agriculteurs seront proposées aux élèves via, notamment, l'organisation d'ateliers de création littéraire imaginés par la Bibliothèque de Jalhay et M. Marcel Vilz. Le but est, ici aussi, de sensibiliser et d'impliquer les jeunes de la commune aux problématiques du monde agricole actuel, et ce de manière créative.



## **CENTRE CULTUREL**





## **SPORT - JEUNESSE**

## Opération « ÉTÉ SOLIDAIRE » 2019

Comme chaque année, l'administration communale de Jalhay a organisé l'opération « Eté solidaire » en engageant sept étudiants âgés de 15 à 21 ans.

Cette année, ces jeunes ont travaillé avec le service des travaux et des espaces verts, notamment à l'entretien des cimetières et aux travaux de peinture à la bibliothèque de Jalhay. Nul doute que cette opération sera renouvelée en été 2020.



## **Camps de Vacances Scouts 2019**

Cette année encore, notre commune a été choisie par de très nombreux mouvements de jeunesse venant de toutes les régions de la Belgique pour y établir leur camp de vacances. Les conditions atmosphériques de ces deux mois d'été ont contribué à la réussite de ces camps et nous n'avons déploré aucun incident ou accident majeur durant cette période.

Cet été 2019, nous avons enregistré 83 camps occupés par 3.317 scouts, ce qui représente 31.222 nuitées durant les mois de juillet et août 2019 sur le territoire de notre commune.



## **SPORT - JEUNESSE**

## Stage de Conduite Défensive

Une formation à la conduite défensive automobile sera organisée les 12 et 26 OCTOBRE 2019.

Le Collège communal a décidé d'accorder un soutien financier d'un montant de 60 € pour chaque participant. (nombre de place limité)

Conditions de participation au stage :

- Être détenteur du permis de conduire cat « B » en 2018 ou 2019
- Etre domicilié sur le territoire de la commune de Jalhay à la date du 01/10/2019

Un courrier personnalisé sera adressé directement aux personnes concernées.



## Trophée du mérite sportif 2019

La Commune de Jalhay remettra **le vendredi 17 janvier 2020** à 20h00 le Trophée du Mérite Sportif 2019 dans la salle du Conseil de la commune, rue de la Fagne, 46 à Jalhay.

Comme chaque année seront également décernées les médailles du Mérite Sportif, Culturel ou philanthropique.

Pour toute candidature à ces deux distinctions, toute personne est priée de déposer ou envoyer sa candidature accompagnée des justifications nécessaires ( palmarès, résultats, coupures de presse, etc...) pour le **31 décembre 2019** au plus tard.

Administration communale, 46 rue de la Fagne à 4845 Jalhay ou par courrier électronique à college.secretariat@jalhay.be



## **ENERGIE**

## Faites des économies et protégez notre planète

Nous sommes tous sensibilisés aux changements climatiques et aux conséquences désastreuses qu'elles peuvent entrainer. Nous nous sentons aussi impuissants et ne savons trop comment agir pour faire évoluer les choses. Notre commune a décidé de s'inscrire dans une démarche volontariste pour limiter la production de CO2 et notre impact sur le climat. C'est ainsi que les primes pour les audits énergétiques ont été revues à la hausse.

L'audit Logement est réalisé exclusivement par un auditeur agréé en Wallonie. Il consiste à émettre un avis relatif à la qualité énergétique d'un logement (maison unifamiliale, appartement, immeuble à appartement...) existant et à certains critères de salubrité ou de sécurité.

Au contraire de la certification PEB qui est obligatoire en cas de vente ou location, la réalisation d'un audit Logement est une démarche volontaire qui s'adresse aux propriétaires ou bailleurs. C'est également une démarche nécessaire dans le cadre de demandes de primes Habitation. La réalisation de l'audit peut également bénéficier d'une prime spécifique.

L'audit se base sur une analyse de l'enveloppe du bâtiment (murs, toitures, châssis, planchers) mais également des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, de la ventilation et de certains critères de salubrité ou de sécurité (conformité de l'installation électrique/gaz, défaut de stabilité, d'humidité, etc).

Le rapport d'audit contient un scénario de rénovation chiffré et des explications relatives aux recommandations proposées. Il est accompagné d'une brochure détaillée.

La prime communale est actuellement de 70 €. Celle-ci devrait être revue prochainenemnt. N'hésitez pas à aller voir sur notre site internet sur www.jalhay.be



Pour pouvoir bénéficier des primes, voici quelques petits conseils :

- Ne commencez pas vos travaux avant d'avoir reçu la visite de l'auditeur logement. Sinon, vous ne pourrez pas demander de primes.
- Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur inscrit auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises.
- Le montant de la prime ne sera pas supérieur à 70% du montant total des factures.

Pour de plus amples informations, allez consulter le site internet de la Région wallonne https://energie.wallonie.be/

### **TRAVAUX**

#### Etat d'avancement des dossiers

#### Travaux de voirie à Herbiester - Pose de l'égouttage et réfection de la voirie

- Travaux attribués et notifiés à l'entreprise Wilkin.
- Le conseil a adopté l'acte d'expropriation le 9 septembre 2019.
- Une fois le délai de recours passé, nous donnerons l'ordre de commencer les travaux à l'entreprise.
- Montant des travaux : 239.957 €
- Subside : 118.079 €

#### Travaux de voirie à Nivezé - Pose de l'égouttage et réfection de la voirie

- Les travaux sont attribués à l'entreprise Baguette.
- Début des travaux : 25 février 2019 Fin estimée au début du quatrième trimestre 2020.
- Marché conjoint SWDE TEC AIDE
- Montant des travaux : 1.196.652,03 €
- Subside : 331.456 € Participation SRWT : 16.060 € Participation SWDE : 135.945 € Participation SPGE 522.641 €

#### Aménagement de la Place du Haut Vinâve

- Le permis d'urbanisme est délivré.
- Le nouveau dossier de cahier des charges a été approuvé par le Conseil communal le 9 septembre 2019.
- La procédure d'adjudication va débuter une fois l'accord reçu du pouvoir subsidiant sur l'approbation du dossier.

#### Aménagement d'un espace de convivialité à Solwaster

- Dossier de demande de subside introduit à la Province de Liège.
- Ce dossier d'aménagement est intégré dans le même permis d'urbanisme que l'aménage ment du parking.
- Montant des travaux 145.789 €
- Subside espéré 100.000 €

#### Réfection de la cantine à l'école de Jalhay centre

- Le marché a été attribué à l'entreprise Laurenty Bâtiment
- Les travaux ont débutés le 4 juin 2018 et devraient se terminer vers la fin septembre 2019.
- Montant des travaux 201.198 €
- Subside estimé 160.958 €

#### Parking de co-voiturage à Tiège

- Les travaux ont commencé le 19 septembre 2019 durée 60 JO
- Montant des travaux : 154.200 €
- Placement d'un abri bus : 22.200 €
- Placement d'une borne de rechargement : 17.500 €
- Subside 100.000 €

#### Parking de co-voiturage à Jalhay

- Demande d'approbation du dossier envoyé à la Province de Liège en date du 26 juin 2017
- Nous avons reçu l'accord d'approbation du dossier le 10 janvier 2018 mais depuis nous n'avons plus d'avancée au niveau de la Province.
- L'avant-projet est donc à l'étude à la Province.

### **TRAVAUX**

#### Amélioration du Pré-Ravel Ligne 44 – Dossier Liège Europe Métropole

- Marché conjoint entre Spa et Jalhay pour la remise en état et l'aménagement de la Ligne 44, installation de mobilier urbain et création d'une passerelle métallique sur la Commune pour relier Spa.
- Montant des travaux :
  - À charge de Spa 438.602 € Subside 400.000 €
  - A charge de Jalhay 648.547 € Subside 600.000 €
- Les travaux ont débutés le 7 janvier 2019.
- La fin des travaux est espérée dans le courant du mois d'octobre 2019.

#### Création du Ravel Ligne 44 et Ligne 45- Dossier Liège Europe Métropole

- Marché conjoint entre Spa, Jalhay, Stavelot et Malmedy pour la sécurisation des accès, mise en valeur des moyens de communication doux et aménagement touristique de stations d'accueil et de zones de repos.
- La demande de subside a été envoyée le 31 mai 2017 mais refusée.
- Un deuxième dossier a été envoyé en août 2019.
- Montant des travaux : € 2.943.898,54 €
- Nous sommes dans l'attente de l'accord de subside qui sera très probablement phasé.

#### **Amélioration de voiries 2018**

- Les travaux ont commencés fin août 2019 et ont été attribués à l'entreprise Nelles
- Voiries concernées :
  - Tigelot
  - Chênerie (pie)
  - Moulin de Dison (pie)
  - Bansions (pie)
- Montant des travaux : 243.752 €
- Subside : 108.658 €

#### Egouttage de Balmoral – Pose de l'égouttage

- Etude en cours avec le Bureau Lacasse, l'AIDE, le SPW et les promoteurs des différents projets de constructions de bâtiments à appartements le long de la route nationale.
- Procédure d'adoption du projet et d'adjudication en 2020.
- Estimation du début des travaux en 2021.

#### Amélioration de voiries 2019 et 2020

 Une nouvelle série de réfections de voiries est mise au budget de cette année mais n'a pas encore pu être étudiée car nous n'avons pas reçu l'accord du Ministre du Gouvernement wallon pour notre plan d'investissement 2019-2021.

#### Ravel connexion au village de Sart

- Appel à projet itinéraire cyclo-piéton accepté auprès du SPW en date du 21 février 2019.
- Réunion de lancement du projet en date du 20 mai 2019.
- Avant projet en cours de réalisation auprès de l'auteur de projet, le Bureau Lacasse-Monfort.
- Montant des travaux estimé : 161.285 €
- Subside 100.000 €

#### Transformation de la nouvelle école communale de Sart

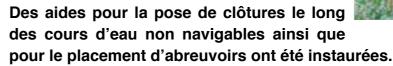
- Suite à la faillite de la société Sogepar, le dossier a dû être confié à un auteur de projet afin de réaliser un nouveau cahier des charges pour terminer et actualiser (nouvelle législation, nouvelles normes éner gétiques ...) les travaux de transformation de l'école.
- Le nouveau dossier de cahier des charges a été approuvé par le Conseil communal du 9 septembre 2019.
- La procédure d'adjudication va débuter une fois l'accord reçu du Pouvoir subsidiant sur l'approbation du dossier.

#### TRAVAUX

#### Clôture des ruisseaux

Un nouveau cadre juridique a été adopté par la Région Wallonne quant à la gestion des cours d'eau non navigables, c'est ainsi que, dorénavant, ce sont les communes qui sont responsables des ruisseaux de troisième catégorie.

La charge de ce travail nous a été imposée sans la moindre compensation. Des modifications vont également concerner le monde agricole dont les dérogations pour l'abreuvement du bétail vont être supprimées au plus tard le 01/01/2023.



Si vous désirez de plus amples informations, envoyez un courrier électronique à l'adresse suivante : legislation.dcenn.dgo3@spw.wallonie.be



Trop nombreux sont les habitants qui ignorent qu'il leur revient d'entretenir les trottoirs situés devant leur domicile, tant durant la période estivale que durant l'hiver.

Il est bon de le savoir car, en cas d'accident, la responsabilité individuelle de chacun peut être engagée, ce qui peut s'avérer extrêmement problématique pour l'accidenté et onéreux pour le responsable.

Mieux vaut le savoir et prendre ses dispositions pour permettre à tout un chacun de circuler en toute sécurité devant chez soi.



## **TRAVAUX**

## Travaux du parking d'Écovoiturage à Tiège

Dans le cadre des futurs travaux relatifs à l'aménagement du parking d'Écovoiturage à Tiège, nous portons à votre attention que les bulles à verre **INTRADEL** ainsi que les conteneurs à vêtements **TERRE** seront déplacés à leur place d'origine, à savoir le parking de l'Église de Tiège, pendant toute la durée des travaux qui, sous réserve des conditions climatiques, devraient se terminer début décembre.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.



## Poubelles et déchets

Vous l'avez sans doute remarqué, certaines personnes confondent les poubelles publiques installées pour collecter de menus déchets, avec des conteneurs pour immondices.

Cette attitude donne trop souvent à nos villages l'image d'une commune négligée et sale.

Malgré la collecte quotidienne de près d'une tonne de déchets en tous genres par les ouvriers communaux, certaines poubelles semblent être constamment pleines. Outre le coût lié au salaire du personnel, au coût des véhicules, il convient d'ajouter le traitement des immondices qui est facturé à la commune.

Tous ces frais sont pris en charge par l'ensemble des habitants, ce qui n'est pas acceptable. Une opération de grande ampleur va être menée pour identifier les responsables de tels actes et des amendes vont être dressées pour dissuader les habitués. Les amendes sont fixées à 75 € par infraction, autant le savoir.



## **FINANCES**

## **Compte communal 2018**

**Ordinaire** (fonctionnement)

Résultat cumulé	+ 829.434,61
Prélèvements sur le fonds de réserve ordinaire	0
Prélèvements pour le fonds de réserve ordinaire	0
Prélèvements pour financer l'extraordinaire	- 368.607,97
Boni des exercices antérieurs	+ 450.179,05
Résultat de l'exercice propre	+ 747.863,53
Dépenses exercice propre	- 8.567.795,70
Recettes exercice propre	+ 9.315.659,23

#### Extraordinaire (investissement)

Recettes	+ 4.245.164,41
Dépenses	- 5.442.009,28
Résultat de l'exercice	- 1.196.844,87

#### Remarque importante :

En matière d'emprunts, la commune ne peut inscrire au compte que les recettes réalisées. Lorsque les recettes d'emprunts contractés pour financer les dépenses extraordinaires engagées au cours d'un exercice sont mises à la disposition de la commune au cours de l'exercice suivant, un mali tel que celui-ci peut apparaître. Si on tient compte de ces recettes, le mali disparaît et l'exercice extraordinaire présente un boni de 6.474,36 €.

#### <u>Trésorerie</u>

Au 31 décembre 2018, les avoirs en espèces s'élevaient à 2.202.256,75 €.

#### **Dette**

Au 31 décembre 2018, le montant global de la dette de la commune était de 4.743.107,10 €. La charge de la dette était pour l'année 2018 de 676.238,43 € (remboursement : 530.752,82 € ; intérêts : 145.485,61 €) soit 78,72 €/habitant.

## Calendrier des activités

<u>OCTOBRE</u>	2019	
OTJS 4/27	SART : Exposition d'Adyne Gohy	
3	Bibliothèque de Sart : Carabistouille	
4 - 5 -11	JALHAY : brame du cerf	
5	JALHAY : Marché des Saveurs et une foire	
	agricole/ forestière	
5	SOLWASTER : Trail des Nutons	
5 - 13	JALHAY : kermesse	
6	SART : balades photos	
12	JALHAY : feu d'artifice	
12	JALHAY : soirée des «Années 80»	
12	GILEPPE: Raid Fagnes Gileppe	
17	SART : exposition de patchwork	
19	NIVEZÉ : jogging et trail	
19 - 20	NIVEZÉ : kermesse	
20	YEW insolite tour	
25	NIVEZÉ : cave à bières	
25 - 26	SURISTER : théâtre Wallon	
26 - 27	JALHAY : 14ème JMC Rallye Haute Fagnes	
26	NIVEZÉ : tournoi de pétanque	
27	NIVEZÉ : marche de l'Octave	
30	SOLWASTER : balade contée	
31	TIÈGE : Bal d'Halloween	
1101/21/20	1000	

<u>NOVEMBRE</u>	2019
OTJS 01 / 24	SART : Exposition de Jacqueline LEGIERSKI
1 - 2 - 3	SART : 21ème salon du vin
7	HERBIESTER : saveur en musique
7	JALHAY : carabistouille
	bibliothèque Jalhay
8 - 9 - 10	JALHAY : salon de vins de Bourgogne
	SART : de Herve à Bangkok
9	SOLWASTER : souper moules
9	SART : OTJS promenade guidée
11	JALHAY - SART : cortège patriotique
12	SART : «Petite chorale d'un soir»
17	SART : OTJS promenade guidée
23	TIÈGE : soirée «Johnny»
24	SART : OTJS promenade guidée
24	Souper annuel des Marcheurs de Jalhay

<b>DECEMBRE</b>	2019
OTJS 29-11 / 29-12	SART : Exposition de Jean-Claude DECHAMPS
1	SOLWASTER : Triplette
5	Bibliothèque de Sart : Carabistouille
7 - 8	SART : marché de Noël des ateliers créatifs
7	TIÈGE : marché de Noël

8	JALHAY : marché de Noël des Mamans artisanes
15	SART : OTJS promenade guidée
15	JALHAY: Concert de Noël par "Cantabile"
20	SOLWASTER : soirée de Noël
21	HERBIESTER : village de Noël
21	SART : concert de Noël
27	SART : OTJS promenade guidée
28	NIVEZÉ : dégustation de vin chaud
28	NIVEZÉ : match du boudin

<u>JANVIER</u>	2020
OTJS 3 - 13	Exposition de Claudine et Philippe Thimister
17 - 26	Exposition de Frédéric Materne
18	NIVEZE : le foot fait sa marche
18	JALHAY: 40ème fête du Chou
19	SART : OTJS promenade guidée
20 - 24	NIVEZE : cave à bières d'hiver
24	JALHAY : Snow Party

FEVRIER	2020
OTJS 31/01 - 10/02 14 - 28	Exposition de Roland Materne Exposition de Raymonde Michiels
8	HERBIESTER : bal pré - carnaval
15	JALHAY : soirée des Rôles
16	JALHAY : carnaval des enfants
16	SART : OTJS promenade guidée
24	NIVEZÉ : carnaval des enfants
25	JALHAY, SART , TIÈGE, HERBIESTER : Mardi Gras et Grand Feu
28	NIVEZÉ : souper choucroute
29	TIÈGE : bal Pré-Laetare

MARS	2020
OTJS 4 - 15 19 - 29	Exposition de Anne Logist et Arnaud Brian Exposition de Luc Patureau
1	JALHAY - HERBIESTER : carnaval
6	HERBIESTER : clôture du carnaval
7	SART : bal Pré-Laetare
13	SART : soirée des Rôles
14	JALHAY : bal des Prix
15	SART - TIÈGE : cortège du Laetare
15	SART : OTJS promenade guidée
22 & 28	SURISTER : marche annuelle
28	NIVEZÉ : grand feu

